

LOCTITE[®]

Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 10/10/2012

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8008 C5-A known as C5-A[®] Copper Based Anti-Seize	Numéro IDH:	234194
Utilisation du produit:	Lubrifiant	numéro d'item	51002
Raison sociale:	Henkel Canada, Inc. 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511
			NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
			MÉDECIN : Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés)
			ou 011-303-592-1711
			TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
			011-1703-527-3887(appel à frais virés)
			Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Etat physique:	Pâte	VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
Couleur:	cuivre	Classes WHMIS de danger:	D.2.A, D.2.B
Odeur:	Doux		
ATTENTION: PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION CUTANÉE ET OCULAIRE.			

Voies d'exposition pertinentes: Peau, Yeux**Effets potentiels sur la santé**

Inhalation:	Ce produit possède une faible volatilité et on ne s'attend pas ce qu'il cause une irritation des voies respiratoires dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation de vapeurs de cuiivre peut causer une fièvre des fondeurs. Les symptômes comprennent un goût métallique et la décoloration de la peau ou des cheveux.
Contact avec la peau:	Le contact prolongé ou répété peut irriter.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le risque principal d'ingestion se trouve par aspiration dans les poumons, entraînant une pneumonite.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	30 - 60
dihydroxyde de calcium	1305-62-0	10 - 30
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, <3% DMSO	64742-53-6	10 - 30
Copper	7440-50-8	10 - 30
Graphite	7782-42-5	5 - 10
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Appeler un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion:	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Moyen d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse Atomisation ou buée d'eau.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Néant
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage:	Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Enlever en grattant autant de produit possible. Nettoyer le résidu à l'eau savonneuse.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Bien laver avant manipulation. Garder le récipient fermé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Stockage:	Garder dans un endroit frais, bien ventilé.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. 5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) TWA 5 mg/m3 TWA Brouillard	Rien	Rien
dihydroxyde de calcium	5 mg/m3 TWA	5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités, <3% DMSO	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	500 ppm (2,000 mg/m3) TWA 5 mg/m3 TWA Brouillard	Rien	Rien
Copper	1 mg/m3 TWA (en Cu) Poussière ou brouillard 0.2 mg/m3 TWA (en Cu) Fumée.	0.1 mg/m3 TWA (en Cu) Fumée. 1 mg/m3 TWA (en Cu) Poussière ou brouillard	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.3 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation adéquate. La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau:

Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Gants de néoprène, butyl-caoutchouc ou nitrile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	cuivre
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	< 5.0 mm/hg
Point / zone d'ébullition:	> 260 °C (> 500°F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.30
Densité de vapeur:	Hlus lourd que l'air.
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé
Taux d'évaporation:	Plus lente que l'éther.
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Indéterminé

Teneur VOC:

Essentiellement zéro

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Hydrocarbures. Oxydes de carbone.
Produits incompatibles:	Des acides forts et des bases fortes. Oxydants.
Conditions à éviter:	Exposition prolongée à la chaleur.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non	Groupe A4
dihydroxyde de calcium	Non	Non	Non	Non
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités, <3% DMSO	Non	Non	Non	Groupe A4
Copper	Non	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Considéré comme cancérigène pour l'homme	Groupe 1	Non	Groupe A2

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
dihydroxyde de calcium	Oral LD50 (RAT) = 7,340 mg/kg	Irritant, Corrosif
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités, <3% DMSO	Rien	Irritant
Copper	Rien	Allergène, Sang, Système nerveux central, Développement, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins, Foie, Mutagène, Sensoriel, Peau
Graphite	Rien	Poumon
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les classifications de transport de cette section ne concernent que les emballages autres que le vrac (sauf indication contraire). La classification de transport peut être différente pour les emballages en vrac.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Copper)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Copper

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Nouveaux renseignements à la ou aux sections: 8

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Lou Fabrizio, Spécialiste, Affaires réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.